



MANUEL TECHNIQUE
DES 7^{èmes} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

BASKET BALL

Sommaire

Rappel réglementation générale.....3

- Jurys internationaux3
- Rémunérations3
- Causes de disqualification3

Description de la compétition.....4 « Basketball »

- Participants4
- Dates5
- Calendrier des épreuves5
- Ordre des matchs5
- Tirage au sort8
- Sites8
- Remise des médailles9

Aspects techniques relatifs à la compétition « Basketball »9

Équipements sportifs.....11

Renseignements médicaux11

Un nouvel élan *pour la Francophonie*

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005 et le Liban en 2009, la France a donc l'honneur d'accueillir à nouveau les Jeux de la Francophonie : c'est une grande fierté et une grande responsabilité. Par le nombre de pays concernés qui couvre les cinq continents, par les valeurs de partage qui sont au cœur de notre espace francophone, par la langue et la culture françaises que nous avons en commun, et parce que les Jeux de la Francophonie ont su conserver leur originalité à travers l'alliance des sports et des arts, mais aussi et surtout parce que l'exigence de solidarité est inscrite dans le projet même des Jeux avec l'alternance entre pays du Sud et pays du Nord, les Jeux de la Francophonie font partie des grands événements internationaux.

Cette exigence, Nice y est sensible notamment en raison de sa position au cœur de la Méditerranée, qui l'inscrit comme un lieu d'échanges et de dialogues, entre le Sud et le Nord.

C'est pourquoi la France a voulu faire de Nice la ville hôte de cet événement international.

Portée par toutes ces valeurs, la ville de Nice se propose ainsi de mettre tous ses atouts au service des Jeux de la Francophonie 2013, pour faire de cette 7^{ème} édition une grande réussite : mettre à disposition des Jeux une culture de l'accueil et un savoir-faire événementiel reconnu, répondre aux besoins des Jeux en matière d'équipements et d'infrastructures, s'inscrire dans les missions de la Francophonie en mobilisant les réseaux de l'éducation, de la formation, de la recherche, et en faisant de ces Jeux les premiers Jeux écologiques.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie France Nice 2013 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 7^{ème} édition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Rappel réglementation générale

- Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sont habilités à inscrire des concurrents aux concours de Basketball, selon les modalités définies par le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF).
- Les participants doivent :
 - > être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF ;
 - > posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des Règles des Jeux qui traite des engagements ;
 - > être âgés de plus de 18 ans (nés au 1^{er} janvier 1995 et avant) et de moins de 25 ans (nés au 1^{er} janvier 1988 et après).
- Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.

Jurys internationaux

Le jury

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la fédération internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale.

La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel :

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne perçoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération internationale peut entraîner la disqualification de l'athlète et de l'équipe.

Description de la compétition « Basketball »

Structure d'organisation de la compétition de basketball

Le tournoi de basketball féminin des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie est organisé selon la réglementation de la FIBA. Toutefois, en concertation avec la FIBA, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par la FIBA.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

CIJF	FIBA	CNJF
Directeur CIJF: Mahaman-Lawan Seriba	Délégué technique de la FIBA : M. Lubomir Kotleba	Directeur général CNJF : Bernard Maccario
Experts sports au CIJF : M. Michel Deronzier et Mme Zeina mina		Coordonnateur des compétitions sportives au CNJF : M. Julien Schramm
		Coordonnateurs de la compétition d'athlétisme au CNJF : M. Patrick Collette et Mme Valérie Nicolas

Participants

Qualifications

Le pays organisateur, le pays tenant du titre et les équipes sélectionnées pour les Jeux Olympiques de Londres (2012) sont qualifiées d'offices.

Les qualifications complémentaires seront attribuées aux meilleures équipes francophones des championnats féminins 2011 d'Afrique, d'Europe, d'Asie-Océanie, des Amériques et des Caraïbes.

Nombre de participants

192 Participants soit 16 équipes de 12 joueuses.

Processus de qualification

Les 16 équipes sont réparties en quatre poules de quatre équipes.

NB : cette liste peut être amenée à changer par le CIJF

La formule se déroulera de la manière suivante :

- > Un tour préliminaire avec quatre groupes de quatre équipes où chaque équipe rencontre les trois autres de sa poule, suivi des quarts de finale, des demi-finales et des finales.
- > Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque groupe disputeront les quarts de finales, puis les demi-finales, le match de classement pour la 3^{ème} place, et la finale. Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} se disputeront les places de 9 à 16.

Nombre de participants

Cameroun	Luxembourg
Canada Québec	Mali
Communauté française de Belgique	Mozambique
Cote d'Ivoire	Pologne
Egypte	République Démocratique du Congo
France	Roumanie
Liban	Sénégal
	Suisse
	Tunisie

Dates

Le tournoi de Basketball se déroulera du **vendredi 06 septembre 2013** au **samedi 14 septembre 2013** avec deux journées de repos le **mardi 10 septembre 2013** et le **vendredi 13 septembre 2013**.

Calendrier des épreuves

Les horaires prennent en compte l'arrivée et le départ des équipes sur les sites.

Dates	Heures	Activités	Lieux
Jedi 05/09	14h	Réunion technique	UFR STAPS
Vendredi 06/09	13h - 20h	Compétition	Salles Valrose et Leyrit
Samedi 7/09	À partir de 19h	Cérémonie d'ouverture	Promenade des Anglais
	9h - 17h	Compétition	
Dimanche 08/09	13h - 20h	Compétition	Salles Valrose et Leyrit
Lundi 09/09	13h - 20h	Compétition	
Mardi 10/09	REPOS		
Mercredi 11/09	11h - 20h	Quart de finale et matchs de classement	Salles Valrose et Leyrit
Jedi 12/09	11h - 19h	Demi-finales et matchs de classement	
Vendredi 13/09	REPOS		
Samedi 14/09	9h-13h	Matchs de classement	Salles Valrose et Leyrit
	13h	3 ^{ème} place	
	15h	Finale	
	A partir de 19h	Gala des lauréats	
Dimanche 15/09	À partir de 20h	Cérémonie de clôture	Parc des Sports Charles Ehrmann

Ordre des matchs

Vendredi 6 septembre 2013

Horaire de la rencontre	Salle Leyrit	Salle Valrose
14h	match 1 : Canada-Québec / Pologne	match 4 : République Démocratique du Congo / Tunisie
16h15	match 2 : Côte d'Ivoire / Cameroun	match 5 : Liban / Fédération Wallonie-Bruxelles
18h30	match 3 : France / Luxembourg	match 6 : Roumanie / Sénégal

Samedi 7 septembre 2013

Horaire de la rencontre	Salle Leyrit	Salle Valrose
10h00	match 7 : Mozambique / Egypte	match 10 : Pologne / Côte d'Ivoire
12h15	match 8 : Suisse / Mali	match 11 : Tunisie / France
14h30	match 9 : Cameroun / Canada-Québec	match 12 : Luxembourg / République démocratique du Congo

Dimanche 8 septembre 2013

Horaire de la rencontre	Salle Leyrit	Salle Valrose
14h	match 13 : Sénégal / Liban	match 16 : Egypte / Suisse
16h15	match 14 : Féd. W-Bruxelles / Roumanie	match 17 : Canada-Québec / Côte d'Ivoire
18h30	match 15 : Mali / Mozambique	match 18 : Cameroun / Pologne

Lundi 9 septembre 2013

Horaire de la rencontre	Salle Leyrit	Salle Valrose
14h	match 19 : France / République démocratique du Congo	match 22 : Sénégal / Fédération Wallonie-Bruxelles
16h15	match 20 : Tunisie / Luxembourg	match 23 : Mozambique / Suisse
18h30	match 21 : Liban / Roumanie	match 24 : Mali / Egypte

Mardi 10 septembre 2013

Jour de repos

Mercredi 11 septembre 2013

Horaire de la rencontre	N° de Match	Salle leyrit	N° de Match	Salle valrose
12h	1	1 ^{er} groupe A - 2 ^{ème} groupe B	5	3 ^{ème} Groupe A - 4 ^{ème} groupe B
14h15	2	1 ^{er} groupe B - 2 ^{ème} groupe A	6	3 ^{ème} groupe B - 4 ^{ème} groupe A
16h30	3	1 ^{er} groupe C - 2 ^{ème} groupe D	7	3 ^{ème} groupe C - 4 ^{ème} groupe D
18h15	4	1 ^{er} groupe D - 2 ^{ème} groupe C	8	3 ^{ème} groupe D - 4 ^{ème} groupe C

Jeudi 12 septembre 2013

Horaire de la rencontre	N° de Match	Salle leyrit	N° de Match	Salle valrose
11h15	9	Perdant 1 - Perdant 2	13	Perdant 5 - Perdant 6
13h30	10	Perdant 3 - Perdant 4	14	Perdant 7 - Perdant 8
15h45	11	Demi-finale Vainqueur 1 - Vainqueur 2	15	Vainqueur 5 - Vainqueur 6
18h	12	Demi-finale Vainqueur 3 - Vainqueur 4	16	Vainqueur 7 - Vainqueur 8

Vendredi 13 septembre 2013

Jour de repos

Samedi 14 septembre 2013

Horaire de la rencontre	Salle Leyrit
13h	Match de classement 3 ^{ème} Place Perdant 11 - Perdant 12
15h	Finale Vainqueur 11 - Vainqueur 12

Tirage au sort

Un tirage au sort pour répartir les seize équipes sélectionnées en quatre poules a été effectué à Paris le Mardi 11 Décembre 2012 sous la présence du représentant de la FIBA ; la répartition s'établit comme suit :

Sites

Sites de compétition

Les deux sites qui abriteront la compétition de basket-ball sont la salle Leyrit et la salle Valrose.

Salle Leyrit (capacité 1 200 places)

Adresse : 16, Rue Fornéro Meneï - 06300 Nice

Salle Valrose (capacité 300 places)

Adresse : 65, avenue Valrose - 0600 Nice

Sites d'entraînement

Deux heures d'entraînement seront attribuées à chacune des équipes dès le mardi 3 Septembre 2013 et pendant toute la durée de la compétition dans plusieurs sites mis à disposition des équipes participantes à proximité des sites d'hébergement. Un calendrier sera communiqué dès que la répartition des délégations sur les sites d'hébergement sera connue.

POULE A	POULE B
1. Canada Quebec	1. France
2. Côte D'ivoire	2. République Démocratique du Congo
3. Cameroun	3. Tunisie
4. Pologne	4. Luxembourg

POULE C	POULE D
1. Liban	1. Mozambique
2. Roumanie	2. Suisse
3. Senegal	3. Mali
4. Communauté Française De Belgique	4. Egypte



Sites d'hébergements	Sites d'entraînement
Le port	Salle Leyrit - 16 rue Fornéro Meneï
Résidence Saint Antoine et Baie des Anges	Centre Sportif de Carlone - Résidence universitaire
Résidence Madeleine	Centre Sportif de Carlone - Résidence universitaire
Résidence des Collinettes	Complexe sportif de la faculté de droit - av. Robert Schuman
Résidence Montebello	Gymnase Valrose - av. de Valrose - Gymnase Brancolar - av. de Seilern
Résidence Romain Gary	Salle Leyrit - 16, rue Fornéro Meneï Gymnase Apollinaire - av. Maréchal Lyautey

Remise des médailles

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions. Normalement, la remise des médailles aura lieu avant les procédures de contrôle antidopage.

Lorsque cela sera possible, les cérémonies de remise des médailles se dérouleront le jour de l'épreuve. Pour celles se déroulant le lendemain, les athlètes seront informés de l'heure et du lieu où ils devront se présenter.

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes :

Epreuves	OR	ARGENT	BRONZE
Equipe victorieuse du tournoi	18
Equipe Ayant Perdu en finale du tournoi	...	18	...
Equipe ayant gagné le match de la 3 ^{ème} place	18
TOTAL	18	18	18

- > Les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole.
- > Les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- > Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- > Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

Tableau des médailles :

Les médailles seront remises aux équipes gagnantes en tenant compte de la composition ci-après par délégation :

- > 12 joueuses
- > 2 entraîneurs
- > 1 médecin
- > 1 kinésithérapeute
- > 1 arbitre accompagnateur
- > 1 chef de délégation

Aspects techniques

relatifs à la compétition «Basketball»

Règlements

Les règlements de Fédération Internationale de Basketball Amateur (FIBA) régissent la compétition de basketball des VII^{ème} Jeux de la Francophonie. Toutefois, en concertation avec la FIBA, le CIJF adoptera certaines solutions en tenant compte de l'esprit des règles des Jeux de la Francophonie. L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité du délégué technique désigné par la FIBA.

Réunion technique

La réunion technique se déroulera le jeudi 5 septembre 2013 à 14 heures à l'UFR STAPS (261, route de Grenoble - 06200 Nice). Chaque État et gouvernement a droit à un maximum de deux représentants.

Arbitrage officiel

L'équipe technique d'officiels qui sera affectée à cette compétition comprendra :

- > 1 délégué technique de la FIBA;
- > 1 arbitre international par pays au total de 16;
- > 2 arbitres internationaux neutres désignés par la FIBA;
- > 2 arbitres internationaux français désignés par la FIBA;

Le jury international

Un jury international sera constitué au début de la compétition officielle par le délégué technique et CIFJ.

Le jury international est formé de trois membres, le délégué de la FIBA, un délégué du CNJF, un troisième membre choisi par eux.

Le président du jury est le délégué technique de la Fédération internationale.

La présence du délégué du CIFJ aux délibérations du jury est requise. Ce délégué n'a aucune voix délibérative.

Les fonctions du jury international sont les suivantes :

- > Contrôle et approbation des installations de jeu, ainsi que du matériel technique prévu pour compétition;
- > Établissement du programme des rencontres;
- > Nomination des commissaires et arbitres et approbation du personnel de la table de marque (chronométrateur, marqueur et opérateur des 24 secondes);
- > Homologation des résultats finaux des rencontres et du classement final de la compétition;
- > Examen des réclamations et décision en première instance;
- > Imposition de sanction aux joueurs, entraîneurs, entraîneurs adjoints, accompagnateurs, commissaires, arbitres et personnels de la table de marque qui ont violé l'esprit et la lettre des statuts généraux et des règlements internes de la FIBA, ainsi qu'en général, l'esprit de « Fair Play » qui doit régner dans le Basketball.
 - L'imposition des sanctions doit être basée sur les comptes rendus des commissaires et arbitres, ainsi que sur l'observation faite par les membres du comité technique ;
- > Le jury international est aussi responsable pour juger tous les autres comportements antisportifs qui peuvent se produire immédiatement avant ou après la rencontre ;
- > L'annonce du classement final de la compétition ;
- > Les fonctions du jury international se terminent par l'établissement d'un compte-rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIFJ ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIFJ reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Réclamations et appels

Les litiges seront réglés conformément aux procédures relatives aux réclamations visées par les règlements de Basketball officiels de la FIBA et les règles adoptées lors du congrès mondial.

Le CIJF est l'instance suprême chargée de régler tous les litiges non couverts par les compétences de jurys internationaux.

Réclamations - litiges

Le jury international a la responsabilité de trancher toutes les questions d'ordre technique motivant une réclamation.

Si pendant la compétition une équipe estime avoir été lésée dans ses intérêts par une décision d'arbitre ou par tout événement survenu pendant la rencontre, elle doit procéder de la façon suivante :

- > A la fin de la rencontre, le capitaine de l'équipe en cause doit immédiatement informer l'arbitre que son équipe conteste le résultat de la rencontre en signant la feuille de marque dans l'espace marqué « signature du capitaine en cas de réclamation ».
- > Pour que cette réclamation soit valable, il faut que le représentant officiel de la fédération nationale confirme par écrit dans les vingt minutes qui suivent la fin de la rencontre.
- > Des explications détaillées ne sont pas nécessaires. Il sera suffisant d'écrire « la fédération nationale dépose réclamation contre le résultat de la rencontre entre les deux équipes » et verse ensuite au représentant de la FIBA la caution correspondante.
- > La fédération nationale en question devra faire parvenir au représentant de la FIBA le texte de sa réclamation dans l'heure qui suit la fin de la rencontre.
- > Si la réclamation est acceptée, la caution sera remboursée.
- > Le commissaire ou l'arbitre, doit dans l'heure qui suit de la fin de la rencontre, rapporter l'incident ayant occasionné la réclamation au représentant de la FIBA.
- > Si la fédération nationale de l'équipe en question ou la fédération de l'équipe adverse n'est pas d'accord avec la décision du jury international, elle pourra faire appel de la décision auprès du comité d'appel.
- > Pour que cet appel soit recevable, il doit être fait par écrit dans les vingt minutes qui suivent la réception de la décision du jury international accompagné d'un dépôt de caution équivalente aux dispositions financières en vigueur.
- > Le comité d'appel jugera en deuxième instance et sa décision sera définitive.

Comité d'appel

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences des jurys internationaux. Il est formé, sur proposition du délégué technique de la FIBA et du délégué du CIJF, par des représentants des

fédérations nationales et présidé par le délégué technique de la FIBA.

Le jury d'appel est composé de quatre membres titulaires et de quatre membres suppléants.

La fonction du juge d'appel est d'examiner et de juger en deuxième instance tout appel contre les décisions du jury international relatives à l'homologation des rencontres et l'imposition des sanctions. Son verdict est sans appel.

Les membres du jury d'appel, dont les équipes sont en cause lors d'une réclamation, ne pourront siéger, à leur place devront siéger des membres suppléants.

Le comité d'appel peut être saisi par :

- > Le représentant de la fédération internationale concernée.
- > Le Président du CNJF.
- > Le chef d'une des délégations.

Ses décisions sont sans appel.

Pour être examinée et donner lieu à la décision du CIJF, une réclamation doit être soumise par écrit dans un délai maximum de vingt-quatre heures après l'évènement et préciser la décision ou le litige motivant la réclamation.

Equipements *sportifs*

Tout équipement utilisé pour les compétitions des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie doit être conforme aux règlements de la FIBA.

Les ballons de la marque Molten seront utilisés tout au long de la compétition.

Renseignements *médicaux*

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période sur les deux sites de compétition et sur les lieux d'entraînement. Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio, tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale internationale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie.

Contact *du délégué technique FIBA*

Lubomir KOTLEBA : Adresse m@il : kotleba@fiba.com

Contacts *au CIJF*

Michel DERONZIER : Adresse m@il : michel.deronzier@free.fr - Tél. : +33 (0)6 74 15 51 57

Zeina MINA : Adresse m@il : zeina_mina@hotmail.com - Tél. : +961 32 80 835

Contacts *au CNJF*

Valérie NICOLAS : Adresse m@il : valerie.nicolas@ville-nice.fr - Tél. : +33 (0)4 97 13 43 69

Patrick COLLETTE : Adresse m@il : patrick.collette@nice2013.fr - Tél. : +33 (0)6 15 09 21 53

7^{èmes}

JEU DE LA FRANCO PHONIE

NICE - 7/15 SEPTEMBRE 2013

www.nice2013.fr

COMITE NATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

2, rue de la Préfecture
06364 Nice CEDEX 4
Tel : +33 4 97 13 57 00
Fax : +33 4 97 13 57 20
E-Mail : contact@nice2013.fr



